

Vous êtes cordialement conviés à l'

Assemblée générale

de l'association « HALTE A LA POLLUTION »
le Samedi 31 Mars à la salle des fêtes de Ste Marthe

18h : accueil, cotisations, expositions photos, témoignages

19h : assemblée générale

20h : vidéo reportage

21h : repas

*Pour le repas, chacun est le bienvenu dans la mesure
des places disponibles. Le tarif est de 12€ tout compris.
(5€ pour les enfants de moins de 12 ans)*

Vous devrez réserver à l'avance au :

06 87 35 87 89 ou 05 53 83 76 07 ou 05 53 83 37 77

*Habitants de ce pays depuis toujours, ou nouveaux
arrivants dans la région, votre avis est important et nous
comptons sur votre présence.*

Visitez notre site :

haltealapollution.pagesperso-orange.fr

Petit journal d'infos de l'association intercommunale

IPNS

« HALTE A LA POLLUTION »

La Gazette

HALTE A LA POLLUTION
"Daney"
47430 Ste MARTHE

des gens bons fumés

Chers adhérents et chers amis

Depuis 2009, nous nous sommes fédérés contre l'usine de bitume, contre les élus qui l'ont faite venir, et contre les administrations qui l'ont autorisée.

Soyons conscients des dangers auxquels nous sommes exposés à chaque fois que cette usine fonctionne ! Soyons conscients des poisons que l'on respire, et ce depuis 3 ans. Grâce à notre action, nous avons réussi à en limiter le fonctionnement à quelques heures par jour. Mais attention, qu'advierait-il si l'usine tournait des journées et des nuits entières y compris le week-end, comme en témoignent d'autres associations un peu partout en France. Pensez à ce qui nous attend si on ne fait rien.

Je vous invite à assister à l'assemblée générale du samedi 31 mars. Nous y visionnerons un reportage scientifique choc, qui contredit clairement les dires des responsables de cette usine. Quand ils nous expliquent utiliser du bitume, moins dangereux pour la santé que le goudron, c'est faux ! Des tests en laboratoire nous prouvent le contraire. Contre l'usine de bitume et tous ceux qui n'hésitent pas à nous empoisonner, battons nous ! Si on les écoute, il n'y a aucune odeur, aucun désagrément pour les riverains, aucune pollution, tout ça, nous l'avons rêvé, nous l'avons inventé... Je vous demande donc de vous exprimer en remplissant la feuille centrale pour dire à tous, que vous aussi, vous l'avez senti, et que si c'est une hallucination, elle est collective.

Heureusement, la Justice aura son mot à dire et nous sommes confiants. Restons unis et certains du bien-fondé de notre action. Cette année sera décisive, et selon notre avocat, le jugement du tribunal administratif de Bordeaux ne tardera plus...

Le président : Richard DUPIOL

je vis ici

(situez votre habitation par une x)



et j'ai déjà senti

les émanations de la centrale d'enrobage de Samazan

fait le:

nom:

prénom:

signature: